

Un cigarettier finance l'Opéra royal de Wallonie

■ L'institution culturelle estime que tout est légal et qu'elle ne fait aucune incitation au tabac.

En titrant "L'opéra wallon financé par l'argent sale du tabac", *Le Soir* n'y est pas allé de main morte. Mais le fait est là: JTI (pour Japan Tobacco International) est bien mentionné parmi les mécènes sur la brochure annuelle de l'Opéra royal de Wallonie. La question de l'argent propre ou sale ne sera pas réglée aujourd'hui. Pas plus que celle de l'origine de l'argent privé versé aux institutions culturelles. Le quotidien y fait d'ailleurs allusion en mentionnant Engie ou Total parmi les mécènes de Bozar et de Flagcy.

Un mécénat illégal?

Mais la promotion du tabac étant interdite depuis 1977, s'y ajouterait, dans ce cas, une question pénale. Nous avons contacté Elisa Vainsel, directrice de la communication de l'ORW: "Je rappellerai d'abord que notre contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles implique le financement propre de notre budget à hauteur de 14%, ce qui implique d'office le recours au mécénat. Nos comptes ont toujours été transparents

et, pour ce qui concerne JTI, le contrat passe par l'association Promethea (ASBL réputée œuvrant depuis 30 ans pour le développement du mécénat d'entreprise dans le domaine des arts et du patrimoine - Ndlr). J'ajouterais que JTI, partenaire de longue date de Promethea, apporte son soutien à d'autres opérateurs culturels de la FWB, et que son action de mécénat s'étend plus largement dans toute l'Europe. Quant à l'illégalité de ce soutien, nous tenons à souligner que l'opéra ne fait aucune promotion de marque, ni d'incitation à la consommation. Le seul retour convenu avec JTI est la présence de son logo parmi les mécènes, et l'organisation d'événements pour ses clients. L'attaque du Soir a été ressentie très durement par une maison dont l'engagement sociétal n'est plus à démontrer, une maison qui a des valeurs, qui mène une politique d'ouverture et dont les prix sont extrêmement bas."

Sur le plan strictement éthique, le mécénat de JTI ne pose-t-il pas problème à la direction de l'ORW? "En l'absence de toute incitation à la consommation, nous ne sommes certainement pas dans l'illégalité. La question éthique, quant à elle, se pose dans tout type de financement extérieur, mais cela dépasse largement ce contexte."

Martine D. Mergéay